

GUIDE DES AIDES

AIDES A L'EMPLOI



Diagnostic Individualisé et Accompagnement à la GRH

Bénéficiaires

Dirigeants de TPE et de PME, quels que soient leurs secteurs d'activité.

Finalités

Offrir aux dirigeants de PME et TPE une démarche de diagnostic et d'accompagnement de leur gestion du personnel et de leur organisation de travail afin d'améliorer la performance économique de leur entreprise.

Thématiques éligibles :

Toutes formes de dimensions de la GRH dans l'entreprise :

- Recrutement,
- Formation,
- Rémunération,
- Gestion des compétences,
- Relations sociales,
- Information et communication,
- Management du personnel.

Modalités d'intervention

Le diagnostic DIAGRH se partage en 3 temps :

- Entretien de diagnostic :

Les thématiques éligibles sont passées en revues à l'aide d'un guide d'entretien. Cette phase consacrée au recueil d'informations tiendra compte de l'historique mais aussi des perspectives de développement de l'entreprise.

- Synthèse de l'entretien :

Après avoir analysé les données recueillies, le conseiller présente au chef d'entreprise un premier bilan de la GRH dans l'entreprise qui servira de base de discussion et d'échange entre les parties.

Le dirigeant sera invité à commenter ce diagnostic puis à le valider lorsqu'il sera jugé

conforme à la situation et aux moyens de l'entreprise.

- Recommandations :

Sur la base des suggestions d'actions validées par le chef d'entreprise, ce dernier décide de la mise en œuvre des priorités retenues et de la programmation à moyen terme des solutions retenues.

Contact :

CCI Creuse

Avenue de la République

23000 GUERET CEDEX

Tél. : 05 55 51 96 60